

VILLE DE LA CRÈCHE

PLAN CANICULE 2023

Chaque année, la ville de La Crèche effectue, du 1^{er} juin au 31 août, une veille en cas de canicule, auprès des habitants de la Commune qui le souhaitent. Cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à vous porter assistance en cas de nécessité. Pour vous faire connaître, merci de remplir ce formulaire (qui servira également pour le plan « Grand froid ») en le renvoyant en mairie.

Vous remplissez ce formulaire : (cochez la case correspondante)

pour vous-même pour un proche

Si vous complétez ce formulaire pour un proche, la personne est-elle informée et a-t-elle accepté la démarche ?

Oui Non

Formulaire d'inscription à l'annuaire opérationnel établi dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S)

Dispositif permanent et général d'alerte à la population, prévu par le décret n° 2005-1156 en date du 13 septembre 2005, pour appliquer la loi n° 2004-811 en date du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile.

NOM : Prénom :

Né(e) le : Tél fixe : / / / / Tél. portable* : / / / /

Adresse :

.....

Sollicite l'inscription à l'annuaire opérationnel des personnes à contacter en cas du déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), en qualité de : (cochez la case correspondante)

- personne de 70 ans et plus
 personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail
 personne handicapée
 personne fragile pour d'autres raisons, précisez :

*J'accepte de recevoir des SMS dans le cadre du PCS : (cochez la case pour accepter)

Je suis : (cochez la ou les cases correspondantes)

- sous assistance respiratoire personne à mobilité réduite
 sous assistance d'un appareil électrique sous dialyse
 personne isolée personne immobilisée (alitée)
 autre (exemple : mal entendant, mal voyant...) :

Coordonnées du médecin traitant :

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél :/...../...../...../.....

Autres renseignements :

Accessibilité du logement : plain pied étage, précisez :

Moyen de locomotion : OUI NON

Moyen d'information : Radio Télévision Internet SMS

Je bénéfice : (cochez la ou les cases correspondantes)

d'un service d'aide à domicile

Intitulé du service :

Adresse :

Tél :/...../...../...../.....

d'un service de soins infirmiers à domicile

Intitulé du service :

Adresse :

Tél :/...../...../...../.....

d'un autre service (portage des repas à domicile, télé-alarme ...)

Intitulé du service :

Adresse :

Tél :/...../...../...../.....

Personne(s) de l'entourage à prévenir en cas d'urgence :

NOM :

NOM :

Prénom :

Prénom :

Adresse :

Adresse :

.....

.....

Tél :/...../...../...../.....

Tél :/...../...../...../.....

Lien avec vous :

Lien avec vous :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, **atteste avoir été informé(e)** que l'inscription à l'annuaire opérationnel n'est soumise à aucune obligation et que chaque renseignement de ce questionnaire est facultatif.

Fait à, le

Signature,

FORMULAIRE À RENVOYER À : Mairie de La Crèche, BP 80020, 79260 LA CRÈCHE ou par mail : contact@ville-lacreche.fr

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé, appelé « annuaire opérationnel des personnes à contacter en cas de déclenchement du PCS par le service accueil de la ville de La Crèche (Tél. 05 49 25 50 54). La base légale du traitement est le consentement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : service accueil de la mairie et services de secours mobilisés dans le cadre du déclenchement du PCS. Les données sont conservées pendant 5 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter service accueil de la ville de La Crèche : accueil@ville-lacreche.fr, tél. 05 49 25 50 54. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.